Qu'est-ce que LEADER?

Liaison Entre Action de développement de l'Économie Rurale

LEADER est un programme européen qui soutient le développement des territoires ruraux grâce à l'attribution de subventions à des porteurs de projets locaux.

La Communauté de communes de Puisaye-Forterre est la structure porteuse du programme sur le territoire. Celui-ci a pour objectifs de :

- Soutenir les initiatives locales
- Encourager un développement économique durable
- Engager la transition énergétique
- Renforcer l'attractivité du territoire

La finalité de ce programme : un meilleur ancrage des activités économiques par la valorisation des potentialités locales (humaines, culturelles, naturelles).

Il s'agit de renforcer l'esprit d'initiative et l'innovation tout en œuvrant pour des territoires plus durables et solidaires!

La Communauté de communes de Puisaye-Forterre a obtenu une enveloppe de 2 000 000 € de fonds européens FEADER.



Patrimoine public et énergie

La consommation d'énergie finale des collectivités du territoire de Puisaye-Forterre représente 1% de la consommation globale du territoire soit 18 GWhef. Ramenée au nombre d'habitants, cette consommation s'élèverait à 486 kWh (484 à l'échelle régionale). Ainsi, à l'échelle de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre, les dépenses énergétiques sont estimées à 1,60 M d'euros dont 75% relèvent du bâti.

Le programme LEADER en Puisaye-Forterre permet de soutenir les initiatives suivantes :

❖ Aide à la conduction d'opérations d'amélioration de l'efficacité énergétique du patrimoine bâti public

⇒ Opérations « Petits travaux » d'amélioration de l'efficacité énergétique du bâti public (dépenses de matériels et matériaux).

❖ Aide à la conception de bâtiments publics exemplaires

Accompagnement de projets de construction exemplaires d'un point de vue énergétique et pouvant servir de vitrine non seulement auprès des habitants mais également des autres collectivités.

LEADER et vous ?

Le territoire concerné

Le territoire éligible est constitué des 58 communes de le Communauté de communes de Puisaye-Forterre.

Les porteurs de projets

Le programme LEADER s'adresse aux acteurs publics et privés qui souhaitent mener un projet sur le territoire éligible : collectivités territoriales et en fonction de l'action concernée : associations de droit public ou de droit privé, EHPAD, associations gestionnaires de services (crèches ou CLSH par exemple).

Les critères de sélection

- ⇒ Le projet concerne la thématique présentée ici.
- ⇒ Le projet est cofinancé par des fonds publics.
- ⇒ Le projet n'a pas encore commencé. Cela veut dire qu'il ne faut pas avoir signé de bon de commande ou de devis avant de déposer une demande de subvention.

Le calcul de la subvention LEADER

La subvention LEADER est dépendante des cofinancements publics obtenus pour la réalisation du projet. Le règlement d'intervention du GAL définit les modalités financières d'intervention.



Une équipe à votre service

L'équipe technique LEADER du Groupe d'Action Locale de Puisaye-Forterre est à votre disposition pour répondre à vos questions sur le programme et vous accompagner dans vos démarches pour le montage de votre dossier.

Contact

GAL de Puisaye-Forterre Communauté de communes de Puisaye-Forterre Ancienne Gare de Saint Sauveur-en-Puisaye Rue de la Gare 89520 MOUTIERS-EN-PUISAYE 03 86 45 66 40

Site: www.leaderenpuisayeforterre.wordpress.com Mail: programmeleader@cc-puisayeforterre.fr

Montage technique de votre dossier

Emeline Bouzendorf Animatrice LEADER

Suivi administratif de votre dossier

Cécilia Laurent Gestionnaire LEADER



Rédacteur : Communauté de communes de Puisaye-Forterre Réalisé et imprimé par nos soins. Photographies : C. LAURENT / J.F BOISARD

Les projets déjà soutenus

2 projets sont soutenus par le programme LEADER de Puisaye-Forterre au titre de la programmation 2014-2020.

Ce sont plus de **95 000** € de crédits européens qui ont été attribués à ce jour.

Commune de Saint-Fargeau : programme de rénovation du musée de l'aventure du son (isolation des combles).



Commune de Saint-Privé : construction d'une salle socio-culturelle BFPOS*



*bâtiment à énergie positive





PROGRAMME LEADER 2014-2020 de Puisaye-Forterre

« Territoire en transition, Terre d'action »



Patrimoine public et énergie

Communauté de communes de Puisaye-Forterre





